



ASSOCIATION « CULTURE DANS LA VILLE »

**Atelier Public d'Arts Plastiques d'Allonnes
Maison des Arts Mélinée et Missak Manouchian
18 rue Georges bizet - 72700 ALLONNES**

☎ : 02.43.80.61.00

E-mail : culture.dans.la.ville@wanadoo.fr

**DOSSIER INSCRIPTION
ANNÉE 2026-2027**

Personne inscrite

NOM de l'élève : **Prénom** :

Date de naissance :/...../.....

COORDONNÉES

NOM:

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphones :

Courriel :@.....

SI MINEUR :

Téléphones Père - Mère :

Courriel :@.....

Téléphones Père - Mère :

Courriel :@.....

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de la promotion d'activités, j'autorise la publication d'images de la personne inscrite (photos, vidéos) sur les supports de communication de l'atelier public d'art plastiques, la ville d'Allonnes et de la presse.

Oui Non

Le :
(Parents si l'élève est mineur)

Signature

RENTREE 2026-2027

Calendrier d'inscription et réinscription

Permanences

Réinscription et inscription jusqu'au 31 juillet 2026.
Et à partir du 26 août 2026.

Les dossiers doivent être déposés à l'atelier public d'Arts plastiques aux heures d'ouverture du secrétariat.

Permanences de secrétariat
Lundi au jeudi de 9 h à 18 h

Les ateliers sont ouverts de mi-septembre à mi-juin. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires, ni pendant les jours fériés et les cours ne sont pas récupérés.

Réductions

- Pour les Allonnais, une aide financière peut vous être accordée par le CCAS avec le dispositif « **Atout Culture** » en fonction de vos revenus. Pour en bénéficier présentez-vous au CCAS de la Ville d'Allonnes avec le devis.

- 10% sont accordés en cas d'inscription au sein d'une même famille.

MODE DE RÈGLEMENT

La cotisation annuelle est due pour l'année et non remboursable. Elle doit être réglée à l'inscription en totalité. Cependant des facilités de paiement sont accordées :

- **En une fois par chèque à l'ordre de l'Association « Culture dans la Ville ».**
- **En quatre fois par 1 chèque et 3 prélèvements (Janvier - Février - Mars)**
Pour toute nouvelle demande, joindre un R.I.B.

Définir la périodicité :

1 fois

4 fois

Sont acceptés : les chèques bancaires, l'espèce et les chèques vacances ANCV

TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2026 - 2027

ADULTES	ETUDIANTS DEMANDEURS D'EMPLOI	ENFANTS
---------	-------------------------------------	---------

TARIFS ANNUELS

Adhésion	15 €	15 €	15 €
Ce tarif permet de pratiquer jusqu'à 3 disciplines sauf enfants	390 €	230 €	185 €
A partir de la 4ème par disciplines supplémentaires	50 €	50 €	
Pour le croquis, une participation financière de 2 euros par séance. Achat carnet de 10 tickets	20 €	20 €	

AIDE CCAS (pour les Allonnais)

- Participation d'atout culture (montant) : _____
Demande de devis auprès du secrétariat

Prêt de livres

L'atelier dispose d'une bibliothèque à destination de toute personne inscrite. Vous pouvez y consulter sur place les livres ou les emprunter pendant 15 jours.

Autorisation parentale à la sortie du cours

Je soussigné, _____ MERE PERE REPRESENTANT
légal de l'enfant _____, autorise la personne indiquée ci-dessous à
venir chercher mon enfant à la fin du cours de dessin enfants.

Nom de la personne autorisée : _____

Lien avec l'enfant : _____

Ou autorise mon enfant à partir seul

Fait le : _____,

Signature du parent ou responsable